

Comité de vigilance

Lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station Compte rendu de la réunion tenue le 7 mai 2021 à 10 h par vidéoconférence

Présences¹ :

M. Hamid Benouanas, conseiller d'Hébertville-Station, représentant de la municipalité locale où est situé le LET

M. Marco Bondu, directeur général, Organisme de bassin versant du Saguenay, organisme régional voué à la protection de l'environnement

M. Yvan Thériault, conseiller de Saint-Bruno, représentant de la municipalité où est situé le chemin du LET

M. Tommy Tremblay, directeur général, Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean

M. Pascal Thivierge, conseiller de Larouche, représentant de la municipalité locale où est situé le LET

M. Léon Maltais, représentant des citoyens d'Hébertville-Station, municipalité où est situé le LET

M. Guy Ouellet, directeur général de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, représentant de l'exploitant/propriétaire

Personnes-ressources :

M. Carl Savard, directeur des lieux d'enfouissement technique de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

M. Jonathan Ste-Croix, directeur des opérations, infrastructures et équipements de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Mme Lisa Gauthier, coordonnatrice à l'environnement de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Mme Mélanie Simard, directrice des communications, programmes et services de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Absences :

M. André Paradis, président du conseil d'administration de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean.

M. Serge Pilote, président de l'Association des propriétaires du lac Bellevue, groupe local susceptible d'être affecté par le lieu d'enfouissement

M. Louis Ouellet, maire de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, représentant de la MRC où est situé le LET

M. Gilles Fortin, représentant des citoyens de Saint-Bruno, municipalité où est situé le chemin du LET

¹ La participation des membres à ce comité se fait bénévolement.

1. Mot de bienvenue

M. Guy Ouellet souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance et présente l'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Accueil des membres
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2019
4. Rapport annuel 2019
5. Bilan du traitement
6. Bilan des travaux 2018-2019
7. Présentation des travaux 2020
8. Suivi du dossier de l'agrandissement
9. Suivi du dossier des matières organiques
10. Varia

M. Yvan Thériault propose l'ordre du jour.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2020

Comme les membres du comité ont pris soin de faire la lecture du procès-verbal avant la rencontre, il n'est pas jugé nécessaire d'en faire la lecture en comité.

M. Bondu propose l'adoption du procès-verbal.

4. Incendie du 16 avril 2021

M. Jonathan Ste-Croix relate les événements entourant l'incendie qui a pris naissance durant la nuit du 16 avril 2021. L'incendie a nécessité l'intervention des pompiers. Les causes de l'incendie font encore l'objet d'une enquête. L'envergure de l'incendie et les vents importants ont rendu l'opération plus difficile.

La collecte des déchets du vendredi au Lac-Saint-Jean a été reportée au lundi suivant. Le laboratoire mobile TAGA du Ministère de l'Environnement a été dépêché sur place afin de prendre des échantillonnages d'air afin d'être analysés afin de s'assurer que la qualité de l'air ambiant pour s'assurer qu'il n'y a pas de risque pour la population. Selon leurs résultats, il n'y a pas d'impact significatif attendu sur la santé de la population. Les contaminants retrouvés seraient l'équivalent d'un smog dans une grande ville. Le rapport final nous sera transmis.

L'incendie a pris naissance dans la cellule n° 6 qui est ouverte. L'eau d'arrosage s'est donc accumulée dans une cellule étanche, donc elle n'est pas écoulée dans l'environnement. Dès le lundi, la Régie a mobilisé une équipe de la firme de génie-conseil WSP afin de vérifier l'état des géomembranes qui forment le fond de cellule. La Régie devrait recevoir le rapport sous peu. Par contre, les membranes continuent de remplir leur fonction, soit assurer l'étanchéité. Par contre, comme elles ont été chauffées, il faudra en remplacer une partie afin d'assurer leur pérennité. Les travaux, qui devraient durer 4 à 6 semaines, devraient être entamés dès la semaine prochaine.

Discussions : M. Thériault demande si le délai de 4 à 6 semaines mentionné concerne seulement les travaux à la membrane ou le retour aux opérations normales. M. Ste-Croix répond que le délai fait référence au changement de membrane.

M. Bondu demande s'il serait possible d'avoir accès aux résultats du rapport de TAGA et de connaître les suites et si des échantillonnages ont été faits à propos des végétaux et de l'eau, incluant les eaux souterraines, pour s'assurer qu'il n'y a pas présence de contaminants. M. Ste-Croix répond qu'il sera possible de transmettre une copie du rapport de TAGA aux membres du comité lorsque nous le recevrons. En ce qui concerne la contamination des eaux, comme le site est situé sur le roc, la migration des eaux s'effectue lentement dans les piézomètres, que nous vérifions régulièrement.

Nous avons également prélevé des échantillonnages d'eau de surface. Nous suivons également les deux niveaux de notre membrane : la membrane primaire qui reçoit la grande majorité des eaux de lixiviation et la membrane secondaire, qui en reçoit une partie. Depuis l'incendie, nous recevons davantage d'eau dans la membrane secondaire qu'à l'habitude. Il est donc possible qu'il y ait des bris dans la membrane primaire ce qui fait en sorte que l'eau se retrouve sur la membrane secondaire. Aucune contamination n'a été notée pour l'instant.

M. Ouellet souhaite la bienvenue à M. Benouanas qui s'est joint à la rencontre autour de 10 h 10.

Communication avec les voisins du LET

Mélanie Simard fait un retour sur les communications pendant l'incendie. Tôt le matin, un courriel a été envoyé aux membres du comité afin de les informer de la situation. Un autre courriel a été envoyé pendant la journée afin de faire un suivi et donner de l'information par rapport à la qualité de l'air. Il serait intéressant d'entendre les membres du comité à savoir s'ils avaient trouvé pertinent de recevoir cette information et, comme il n'est pas possible pour l'instant de joindre les voisins du LET autre que par lettre, s'il leur a été possible de transmettre l'information dans leur réseau ou s'ils avaient des suggestions pour s'améliorer advenant qu'une situation similaire se produisant ultérieurement.

Il n'y a eu aucun commentaire de la part des membres du comité.

M. Ouellet souhaite la bienvenue à M. Léon Côté qui a rejoint la rencontre autour de 10 h 15.

5. Rapport annuel 2020

M. Savard présente le rapport annuel 2020.

Matières résiduelles enfouies

Au total, 132 582 Tm de matières ont été enfouies en 2020. Il s'agit d'environ 2 300 Tm de moins qu'en 2019.

Comité de vigilance – LET d'Hébertville-Station
Mai 2021

Matières résiduelles enfouies

Tonnage résidentiel : 77 447 tm
Tonnage commercial : 40 333 tm
Résidus procédés: 12 802 tm
Tonnage total : 130 582 tm

	Résidentiel	ICI	Rejet écocentre
MRC du Domaine-du-Roy	7 712	5 519	3 305
MRC de Maria-Chapdelaine	6 453	2 709	116
MRC de Lac-Saint-Jean-Est	14 472	7 558	2 266
Ville de Saguenay	41 287	22 247	6 103
MRC du Fjord-du-Saguenay	6 923	2 002	1 011
Autres	600	298	0
TOTAL (tm)	77 447	40 333	12 802
			130 582

En bref

Les opérations d'enfouissement ont eu lieu dans les cellules de 1 à 6 A. Il s'agit de la première année où une cellule est divisée en deux afin de simplifier son ouverture et la gestion des eaux de lixiviation, ce qui explique la lettre pour la cellule 6. Le volume approximatif utilisé est de 135 182 m³.

42 alarmes ont été détectées aux portails de radiation, dont 4 voyages qui ont été retournés à l'expéditeur. Les matières provenaient principalement de la mine Niobec. Les balances 1 et 2 ont été calibrées au mois d'août.

Discussions : M. Bondu demande de préciser d'où provenaient les chargements qui ont déclenché les alarmes de radiation autre que de la mine Niobec. M. Savard répond qu'ils proviennent principalement de centres hospitaliers, qui sont des déchets biomédicaux que le Ministère nous demande d'accepter. Il est aussi possible que ce soit des déchets biomédicaux provenant de la collecte résidentielle, soit des produits d'hygiène biomédicaux, des détecteurs de fumées qui peuvent être légèrement radioactifs, qui sont aussi acceptés. Les seuls chargements refusés sont ceux provenant d'industries qui pourraient potentiellement être des matières dangereuses.

Suivi des eaux de lixiviation

M. Savard explique que 32 174 m³ d'eau de lixiviation ont été recueillis et 32 106 m³ ont été traités. Il y a une variation de 68 m³ par rapport aux intrants de janvier. En juillet et en août, des volumes supérieurs, en ce qui concerne la référence habituelle d'environ 0.5%, ont été captés dans le réseau secondaire. Cela s'explique par les travaux de construction de la cellule numéro 6. Il y a eu plusieurs précipitations abondantes pendant la période avant que les joints soient étanchéifiés. Mme Gauthier précise qu'il s'agit d'eau provenant de précipitations et non de lixiviation. Au mois d'octobre, le volume est similaire entre le niveau primaire et secondaire, ce qui s'explique par le bris de la pompe de la station de pompage primaire. Les eaux du système primaire étaient captées et pompées par le poste de pompage secondaire en attendant la réparation de la pompe primaire. Pour les autres mois de l'année, les données sont bien en deçà des ratios de 0.5 %, qui est le niveau de référence adopté par la Régie et non une norme exigée par le Ministère.

Pour ce qui est des suivis hebdomadaires, tous les résultats d'analyses des sept paramètres de l'article 53 ont respecté les normes. Cela représente environ 380 résultats qui étaient conformes.

En ce qui concerne les moyennes mensuelles, chacun des paramètres a été respecté.

Comité de vigilance – LET d'Hébertville-Station
Mai 2021

Suivi des eaux de lixiviation
Volumes de lixiviat captés, rejetés après traitement et accumulés (m³)

	Captage primaire	Captage secondaire	Apport des précipitations	Total recueilli	Lixiviat traité et envoyé à l'effluent	Variation du volume accumulé dans le bassin
Janvier	1 185	3	76	1 264	1 207	56
Février	1 311	2	24	1 337	2 377	(1 040)
Mars	2 450	4	148	2 602	3 382	(780)
Avril	4 279	6	18	4 303	3 689	614
Mai	2 481	7	154	2 641	4 244	(1 602)
Juin	2 382	4	282	2 668	3 843	(1 175)
Juillet	2 454	186	526	3 166	2 481	685
Août	3 562	356	663	4 581	2 587	1 994
Septembre	2 682	11	266	2 960	2 582	378
Octobre	1 237	1 170	298	2 706	2 371	335
Novembre	1 581	8	76	1 664	1 992	(328)
Décembre	2 195	9	78	2 282	1 349	932
TOTAL 2020	27 799	1 767	2 608	32 174	32 106	68

Comité de vigilance – LET d'Hébertville-Station
Mai 2021

Suivi des eaux de lixiviation
Volumes de lixiviat captés, rejetés après traitement et accumulés (m³)

	Captage primaire	Captage secondaire	Apport des précipitations	Total recueilli	Lixiviat traité et envoyé à l'effluent	Variation du volume accumulé dans le bassin
Janvier	1 185	3	76	1 264	1 207	56
Février	1 311	2	24	1 337	2 377	(1 040)
Mars	2 450	4	148	2 602	3 382	(780)
Avril	4 279	6	18	4 303	3 689	614
Mai	2 481	7	154	2 641	4 244	(1 602)
Juin	2 382	4	282	2 668	3 843	(1 175)
Juillet	2 454	186	526	3 166	2 481	685
Août	3 562	356	663	4 581	2 587	1 994
Septembre	2 682	11	266	2 960	2 582	378
Octobre	1 237	1 170	298	2 706	2 371	335
Novembre	1 581	8	76	1 664	1 992	(328)
Décembre	2 195	9	78	2 282	1 349	932
TOTAL 2020	27 799	1 767	2 608	32 174	32 106	68

Pour les objectifs environnementaux de rejet (OER), quatre campagnes de mesure ont été réalisées : 17 à 21 objectifs rencontrent les seuils proposés sur 30. Des variations ont été observées sur certains OER dont les nitrates, le sulfure d'hydrogène, la toxicité aigüe chez la truite et le mené tête-de-boule. Un mandat de consultation sera octroyé à une firme afin d'aider à comprendre ces variations et s'il y a une cause à effet : période de l'année, dosage de produits à l'usine de traitement ou autre. Mme Gauthier précise qu'il s'agit d'objectifs et non de normes et que le but est de s'en approcher autant que possible.

Discussions : M. Bondu demande quel mécanisme est déclenché par le Ministère advenant qu'il y ait des dépassements. Mme Gauthier précise qu'il n'y en a pas. Par contre, les données sont transmises mensuellement au Ministère et un rapport doit leur être déposé pour documenter les résultats et le ministère juge par la suite s'il y a des correctifs ou améliorations à apporter.

M. Thivierge demande s'il y a des échanges d'information et de bonnes pratiques avec d'autres sites qui traitent du lixiviat, notamment à propos de paramètres qui ne sont pas conformes aux normes. Il nomme l'exemple de l'usine Newalta. Mme Gauthier répond que l'usine Newalta a un système de traitement différent et qu'ils traitent principalement des eaux usées, notamment des eaux huileuses.

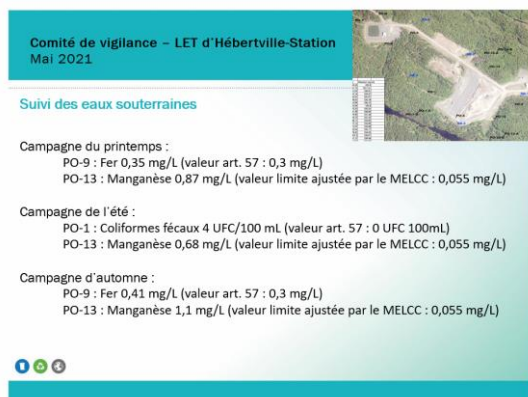
M. Ouellet précise que la Régie maintien des liens avec les sites d'enfouissements publics, par contre, les systèmes de traitement sont différents de même que la nature des intrants, donc les problématiques ne sont pas les mêmes.

M. Tremblay demande si des changements ont été observés sur le lixiviat par des changements survenus au LET, notamment l'arrivée des déchets de ville de Saguenay il y a quelques années et la mise en place du service de collecte des matières organiques. Mme Gauthier répond que l'ajout des déchets de ville de Saguenay n'a pas changé la nature du lixiviat puisqu'il s'agit des mêmes déchets. La problématique avec les nitrates est reliée au traitement et au type de traitement. Au LET d'Hébertville-Station, l'azote est traité pour respecter la norme en azote ammoniacal, mais le procédé peut générer des composés qui ne sont pas normés et qui pourraient peut-être causer une certaine toxicité. Tel que mentionné, une étude sera réalisée en lien avec cette problématique.

M. Bondu demande s'il y aura des données permettant de voir l'impact de la mise en place du service de collecte des matières organiques sur les nitrates. M. Ouellet précise que la collecte a débuté seulement en octobre. Présentement, nous suivons principalement l'impact de la collecte du bac brun sur l'enfouissement du secteur résidentiel. Pour l'instant, nous savons qu'il ne s'agit pas d'une tonne de matière organique pour une tonne détournée, mais plus environ 60 %. Des tableaux comparatifs pourront certainement être présentés à la prochaine rencontre.

Suivi des eaux souterraines

M. Savard explique qu'il y a eu trois campagnes pour le suivi des eaux souterraines. Il y a des dépassements de fer et de manganèse. Par contre, il faut comprendre que ces deux composés étaient déjà détectés lors des études préliminaires qui ont été réalisées avant l'implantation du site. Le reste des résultats étaient conformes.



Suivi des eaux de surface

M. Savard explique qu'il y a eu trois campagnes sur deux principaux points d'échantillonnage, soit le drain pluvial sous le bassin d'accumulation de lixiviat et le pluvial en ce qui concerne les cellules d'enfouissement. Le drain pluvial des cellules d'enfouissement recueille les eaux de précipitations qui sont captées par les cellules qui ne sont pas encore en opération (donc pas encore de déchets enfouis). Ces eaux de précipitations sont directement détournées vers l'environnement et elles sont échantillonnées par mesure de contrôle. En ce qui concerne les résultats, ils sont à l'intérieur des normes pour tous les paramètres.

Comité de vigilance – LET d'Hébertville-Station
Mai 2021

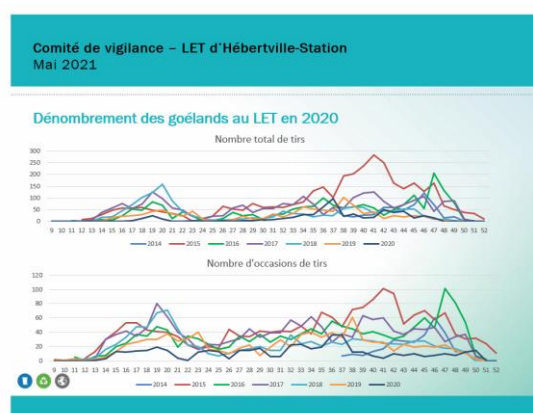
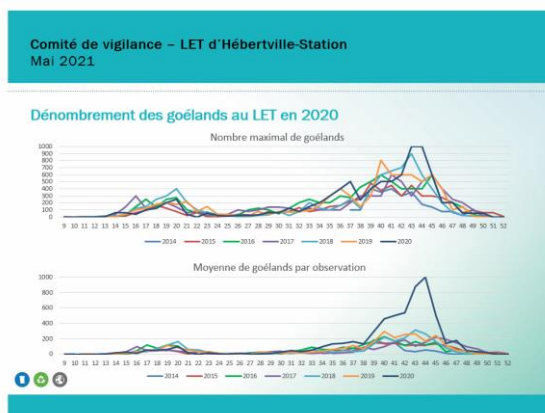
Suivi des eaux de surface

		Azote ammoniacal (comme N)	Coliformes fécaux	Phénol	DBO ₅	Matières en suspension	Zinc (total)	pH
		mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	
	Norme	25	-	0,085	150	90	0,17	6,0 à 9,5
Pluvial du bassin d'accumulation	05-05-2020							
	14-07-2020	< 0,02	< 10	< 0,002	< 4	3 à 20	< 0,007	7,28 à 7,69
Pluvial CET	05-08-2020							
	01-09-2020	0,24 à 22	60 à 360	0,002	< 4 à 4,5	< 2 à 20	< 0,007	7,54 à 7,73

Dénombrement des goélands au LET en 2020

M. Savard explique qu'il y a eu une affluence dans la moyenne. Il y a deux périodes de pointe, soit une au printemps et une à l'automne. Au printemps, on parle de maximum 250 goélands. À l'automne, l'affluence est supérieure avec un pic allant jusqu'à 1 000 goélands pendant environ deux semaines à la fin du mois d'octobre.

En ce qui concerne les techniques d'effarouchement, les fréquences de tirs sont plus soutenues à l'automne avec en moyenne entre 60 à 98 tirs par semaine qui revient à environ une quinzaine de tirs par semaine. Les tirs sont limités le plus possible pourvu qu'il n'y ait pas de problématiques en santé et sécurité en ce qui concerne le site. On observe une diminution du nombre de tirs en 2020.



Présence de goélands

Lac Kénogami (Baie Cascouia)

M. Savard explique que le président du comité de vigilance du LET d'Hébertville-Station a reçu une lettre au mois de mars 2021 du président du comité de bassin du lac Kénogami et des rivières Chicoutimi et aux Sables dans laquelle ce dernier faisait part de ses préoccupations sur l'impact bactériologique potentielle par la présence de goélands dans la baie Cascouia pendant une période de l'année. Dans la lettre, le président du comité soulève l'hypothèse d'un lien entre la présence des goélands et la technique d'effarouchement utilisée au LET.

Une rencontre est prévue avec des représentants du comité et la direction de la RMR d'ici quelques semaines afin d'entendre les préoccupations.

Milieu agricole (M. Nicolas Bouchard)

M. Savard explique que directeur général de la Régie a reçu une lettre de M. Bouchard au mois d'avril 2021 demandant à la Régie s'il y avait un réel besoin d'effaroucher les goélands. M. Bouchard y fait état des nuisances qu'il attribue à la présence des goélands sur ses terres pendant les heures d'opération du LET qui laisseraient des détritux, de la fiente et des plumes sur ses champs. Plusieurs discussions et rencontres ont eu lieu depuis 2016 entre des représentants de la Régie et M. Bouchard. Une nouvelle rencontre lui sera proposée afin d'entendre ses préoccupations.

M. Ouellet précise que la Régie avait fait une étude de la présence des goélands avec Environnement Faucon avant la construction du site. Il y a le même nombre de goélands maintenant qu'avant l'arrivée du site. Le seul élément qui a changé est que le site consiste en une nouvelle opportunité d'alimentation pour les goélands. Il n'est pas possible d'éliminer les goélands, mais il existe des mesures d'atténuation. La Régie rencontrera les différents groupes afin d'en discuter et voir comment il serait possible de travailler ensemble.

Discussions : M. Thériault demande si la Régie a fait autopsier un animal de M. Bouchard pour savoir si des bactéries présentes en raison des goélands pourraient être la cause du décès. Mme Gauthier confirme qu'il n'y a pas eu d'autopsie sur le veau qui est décédé à l'automne 2020. Une autopsie pourrait être réalisée si de nouvelles mortalités surviennent. Une firme a été embauchée afin de travailler spécifiquement sur le dossier de M. Bouchard et un rapport a été fourni.

Biogaz

M. Savard explique que différents suivis sont effectués tout au long de l'année et que la torchère est en fonction depuis le 28 mars 2019. Quatre campagnes de calibration et mesure des têtes de puits sont réalisées chaque année. Il n'y a eu aucune concentration de biogaz détectée dans les piézomètres ou bâtiments. Trois campagnes de mesure des émissions surfaciques de biogaz ont été réalisées. Les résultats sont conformes au REIMR. La température de destruction des gaz à la torchère était conforme. Il y a eu une problématique à une des deux soufflantes qui aspirent les biogaz à partir du front de déchet. Cette problématique était due à des drains partiellement colmatés, mais le captage et la destruction des biogaz n'ont pas été affectés par ce problème. La torchère fonctionne bien de même que le système de captage.

Suivi du bruit

Il n'y a pas eu de campagne de mesure du bruit en 2020. La prochaine est prévue pour 2023 (correctif. On a indiqué 2021 lors de la rencontre, mais la prochaine campagne aura plutôt lieu en 2023, soit 5 ans après la campagne de 2018, conformément à l'autorisation ministérielle émise en 2018).

6. Bilan du traitement

Traitement du lixiviat

M. Savard explique que l'usine a bien performé. Les résultats étaient largement sous les normes. Le débit de traitement a été réduit en été pour éviter de trop baisser le niveau d'eau dans le bassin. La cellule n° 6 A a été ouverte le 9 décembre, ce qui a apporté beaucoup d'eau dans le bassin, car il n'y a pas encore de déchets dans la cellule, qui retient les eaux de précipitations en agissant comme des « éponges ».

Les supports de biomasse ont été remplacés en octobre et en novembre. Les boues accumulées dans le bassin ont été vidangées en novembre.

Odeurs

M. Savard explique le démarrage de la torchère en mars 2019 a permis de diminuer les odeurs. Le brûlage des biogaz par la torchère permet de minimiser les odeurs.

Des odeurs ont été constatées à quelques reprises pendant l'été, principalement le soir et la nuit par un résident du rang 8. Les odeurs proviennent du bassin. De mai à octobre, le système de brumisation sur le périmètre du bassin d'accumulation permet d'atténuer les épisodes occasionnels d'odeurs.

Il est prévu d'automatiser le système afin qu'il démarre selon les prévisions météorologiques et ainsi éviter qu'il soit en fonction lorsque ce n'est pas nécessaire.

Discussions : M. Thivierge mentionne qu'il y a des épisodes d'odeurs dans la rue Vaillancourt à Larouche où il demeure, car il se situe dans la ligne des vents dominants. M. Savard demande s'il est possible de préciser le type d'odeur qu'il recense à l'occasion. M. Thivierge n'est pas en mesure de le préciser, car il n'a pas de référence. M. Ouellet explique qu'il existe des outils pour distinguer les odeurs afin d'aider à déterminer d'où elles viennent.

7. Travaux 2020

Mme Gauthier explique qu'il y a eu plusieurs travaux en 2020. Une nouvelle cellule d'enfouissement a été construite, soit la n° 6 (6 A et 6 B). Une deuxième phase de recouvrement final a été réalisée. La prochaine phase de recouvrement sera réalisée en 2022-2023. Un centre de transfert de matières organiques a été aménagé afin d'accueillir les matières d'une partie de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et de la MRC du Fjord-du-Saguenay qui sont ensuite transbordées au centre de compostage de Dolbeau-Mistassini en attendant que le centre de compostage d'Hébertville-Station soit opérationnel. Aussi, les travaux pour la construction du centre de compostage d'Hébertville-Station ont débuté.

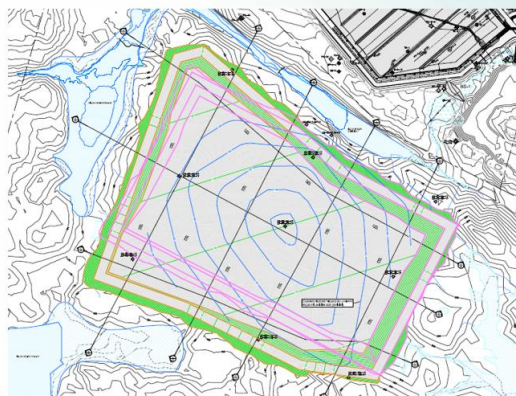
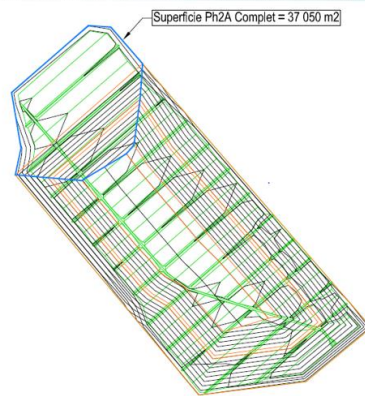
8. Travaux et opérations 2021

Mme Gauthier explique que les travaux du centre de compostage d'Hébertville-Station se poursuivent en 2021 et seront exécutés au cours de l'été. Une plantation de saules qui traitera les eaux de ruissellement provenant des matières organiques sera aménagée à l'automne 2021 et au printemps 2022. Certaines mesures de sécurité seront implantées afin d'améliorer la sécurité au niveau du chemin d'accès. Des réparations de la cellule n° 6 seront réalisées afin de remplacer certaines sections de la membrane compromises par l'incendie afin d'assurer l'intégrité de l'étanchéité, selon les résultats des investigations en cours.

Discussions : M. Bondu demande si les saules qui seront plantés sont indigènes et souhaite avoir plus de précisions par rapport à leur fonction. Mme Gauthier précise que les saules sont une technique qui est implantée dans plusieurs centres de compostage au Québec. On installe un système d'irrigation enfoui et l'on plante environ 12 000 saules par hectare. Le type de saule est sélectionné pour leur rusticité et leur croissance rapide. Ils vont boire les eaux de ruissellement qui sont des eaux fertilisantes. M. Bondu est préoccupé par la propagation des saules qui pourraient être en compétition avec les autres végétaux. Mme Gauthier mentionne qu'il n'y a pas eu de son de cloche à ce sujet lors des échanges avec les représentants des autres centres de compostage, mais qu'une vérification sera faite auprès de l'équipe de consultants en agronomie pour s'en assurer.

9. Agrandissement du LET

Mme Gauthier présente une carte de la future zone d'agrandissement. Elle précise que la zone a été réduite afin de préserver un milieu humide. La capacité du projet a été réduite de 6 millions de tonnes à 4 millions de tonnes, ce qui permettra de répondre aux besoins. Elle explique que le plan de la Régie est d'opérer le site en phases afin de faciliter l'exploitation, limiter les nuisances et minimiser les superficies en opération.



Discussions : M. Tremblay demande quelles sont les raisons qui ont poussé à réduire la capacité du site. Mme Gauthier répond que l’acquisition de données et l’expérience acquise au cours des dernières années permettent de mieux évaluer les besoins. L’arrivée du service de collecte des matières organiques permettra de réduire l’enfouissement. Le compacteur de déchets est efficace ce qui permet de mettre plus de déchets dans le même volume. La superficie du site réduite permettra d’avoir moins d’impact sur les dispersions atmosphériques, la quantité d’eau, etc. M. Tremblay demande quel est l’échéancier pour le dépôt de l’avis de projet. Mme Gauthier précise que l’avis de projet a été déposé il y a quelques années. La prochaine étape est de réaliser et de déposer l’étude d’impacts, ce qui est prévu pour 2022.

10. Deux centres de compostage

Mme Gauthier explique que le centre de compostage de Dolbeau-Mistassini est opérationnel depuis le 5 octobre 2020. Il y a présence de plusieurs andains à l’intérieur et à l’extérieur du bâtiment. Certains andains devraient être matures au courant de l’été. La qualité des matières est relativement correcte. Les principaux contaminants sont les sacs de plastique. Il n’y a pas de problématique d’odeurs. La plantation de saules sera aménagée au printemps 2021.

Visite du centre de compostage

La Régie souhaite inviter les membres intéressés à visiter le centre de compostage d'Hébertville-Station. La visite aurait lieu vers la fin de l'été 2021. Il serait possible de profiter de l'occasion pour faire une visite du LET pour les nouveaux membres.

11. Impact Covid-19

M. Savard explique que la collecte et le traitement des matières résiduelles étaient considérés comme étant un service prioritaire. Des mesures ont donc été mises en place pour assurer la sécurité des employés et ainsi assurer la poursuite des opérations. Parmi ces mesures, on retrouve la désinfection des lieux communs, la distribution de trousse mobiles et la désinfection de la machinerie, le réaménagement des horaires de pauses et de repas.

L'impact de la pandémie sur les tonnages sont la réduction des tonnages provenant des ICI (-3 321 Tm par rapport à 2019) et une augmentation des tonnages résidentiels (+ 1 725 Tm par rapport à 2019).

La séance est levée à 11 h 50.

Prochaine rencontre

Une convocation pour une prochaine rencontre sera envoyée par la Régie. Il sera possible à ce moment d'évaluer s'il sera possible de tenir une rencontre en personne. Le compte rendu de la présente rencontre sera envoyé aux membres du comité pour validation avant la diffusion publique.

Mélanie Simard
Directrice des communications, programmes et services
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean